

Création d'un hôtel-restaurant de charme « Villa Angélique »

Angélique TANGUY titulaire d'une licence de Gestion PMI/PME a suivi une formation au CENHOR afin de créer un hôtel de charme avec son associé Alain JARRY et la HOLDING SAS OPTIMUS. Cet hôtel est installé dans une maison créole inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Ce projet soutenu par le FEDER, au titre de la mesure d'aides aux entreprises touristiques, participe à la valorisation du patrimoine réunionnais.

La villa Angélique située en plein coeur de Saint-Denis, à proximité du centre-ville, du jardin de l'Etat et de l'Office de Tourisme Intercommunal Nord bénéficie d'une bonne implantation.

La maison créole a fait l'objet d'une réhabilitation validée par les architectes des bâtiments de France. La demeure a été aménagée d'une salle de restaurant, d'un salon de détente, d'un bar, d'une bibliothèque, d'une salle de séminaires, de 5 suites et de 5 chambres. Des travaux de « créolisation » ont été menés au niveau de la bâtisse et de la décoration intérieure en favorisant l'utilisation de bois de tamarin pour le parquet, des bardeaux de tamarins pour la façade ou encore du zinc pour la toiture.

Les chambres sont décorées avec du mobilier créole pour donner un fort cachet local à la villa.

Outre le caractère patrimonial de l'établissement, le jardin de 300 m²



classé, a été mis en valeur avec 70 arbres et plantes endémiques.

L'établissement propose un service de qualité, une architecture et un environnement valorisant et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

La villa Angélique vise un classement 4 étoiles suivant le nouveau référentiel des hôtels.

Quelques chiffres :

Montant total du projet : 2 120 000 €

UE FEDER : 456 000 €

REGION : 304 000 €

Quelques indicateurs :

20 emplois créés

80 couverts/jour

Ce projet est cofinancé par
l'Union Européenne

